

Ouvrages reçus

Henri ALLORGE. *Le Clavier des Harmonies, transcriptions poétiques*. — Paris, Plon-Nourrit. In-8° (18.8 × 12), XII + 150 p. Prix : 2 fr. 50.

Jules BERCHMANS. *Etude sur les Paysagistes français et belges au Musée de Liège*. — Liège, Charles Desoer. In-8° (19.5 × 13.5), 31 p.

Joseph CHOT. *A la Frontière. Types du Pays du Viroin, roman, avec 7 dessins d'Albert GUESQUIÈRE, hors texte*. — Paris-Verviers, « L'Édition artistique ». In-8° (18 × 12), 313 p. Prix : 3 fr.

Célestin DEMBLON. *Le Premier Mai dans le Passé, esquisse historique*. — Liège, impr. « La Wallonie ». In-8° (20.5 × 13.5), 16 p. Prix : 10 cent.

Henri GAIDOZ. *De l'étude des Traditions populaires en France et à l'Étranger*. — Extrait des « Explorations Pyrénéennes », année 1906. — Bagnères-de-Bigorre, D. Bériot. In-8° (25 × 16.5), 24 p.

Maurice HOUTART. *Jacques Davet, peintre tournaisien du XV^e siècle*. — Tournai, Castermans. In-8° (22.8 × 14.5), 45 p.

Th. LESNEUCQ-JOURET. *Histoire de la ville de Lessines, 2^e édition, considérablement augmentée*. — Lessines, Van Nieuwenhove. In-8° (24 × 16), 324 pages.

Louis MANDRIN. *Ombres voluptueuses, poèmes*. — Paris, Sansot. In-8° (18.5 × 11.7), 132 p. Prix : 3 fr. 50.

Louis PIÉRARD. *Images Boraines, poèmes*. — Bruges, Arthur Herbert. In-8° (20.8 × 15), 84 p. Prix : 2 fr.

Eloi SELVAIS. *Fantaisies, poèmes crayonnés pour Ninon*. — Paris-Verviers, « L'Édition artistique ». In-8° (18 × 12), 32 p.

Hector VOITURON. *Modeste Cartier, peintre d'histoire, sa Vie et son Œuvre*. — Mons, V. Janssens. In-8° (22.4 × 14.7), 40 p. 2 portraits et 2 grav. hors texte. Prix : fr. 0,75.

Léon WAUTHY. *Les Voluptés, poèmes*. Avec dessins et couverture de Marguerite ROBYNS, portrait de l'auteur par Gaston WANKENNE. — Paris-Verviers, « L'Édition artistique ». In-12 (23.5 × 17.5), 24 ff. Dessins tirés en couleurs. Prix : 4 fr.



Le tour de Saint-Hermès, à Renaix.

I. Renaix.



SITUÉE au sud-ouest de la Flandre orientale, aux confins du Hainaut et des deux Flandres, Renaix est une ville flamande entourée de tous côtés, sauf au nord, de villages wallons. Son altitude, qui est de trente-cinq mètres seulement, fait mieux ressortir celle des monts voisins ; mont de Lenclus, mont de l'Hotout, Muziekberg, qui varie de cent-quarante à cent-cinquante mètres. Ce sont ces deux caractères de Renaix qui donnent tout son charme au tour de Saint-Hermès : la piété impassible et farouche des Flamands s'y allie à la gaité tapageuse des Wallons. D'autre part, le tour s'accomplit en grande partie sur des hauteurs d'où l'on embrasse sans cesse tout le panorama de Renaix aux multiples toits qui rougeoient au soleil. Tour à tour, l'œil plonge dans les ravins remplis de verdure ou se repose avec complaisance sur les collines environnantes, où s'étale en amphithéâtre une frondaison variée. Aussi, le tour de Saint-Hermès a-t-il dégénéré en ces derniers temps en promenade pittoresque, en partie de plaisir où l'on fait honneur aux vivres et boissons emportés et d'où chevaux et voitures reviennent garnis et enguirlandés comme d'un Longchamps fleuri.

II. Saint Hermès et l'église de Saint-Hermès.

En dehors des nombreuses antiquités préhistoriques, romaines et franques découvertes aux environs de Renaix, on ne connaît rien de positif sur cette ville avant le IX^e siècle. Louis-le-Débonnaire bâtit l'abbaye d'Inde, près d'Aix-la-Chapelle, et, en 830, il la gratifia de la majeure partie des biens du monastère de Renaix. Celui-ci, selon d'anciens chroniqueurs (1), avait été fondé par saint Amard en

(1) BALDERICUS, *Chronicon Cameracense*, lib. I, c. 75 et lib. II, c. 44. Edit. LE GLAY.

l'honneur des saints Pierre et Paul. Le 6 juillet 800, l'empereur Louis fit transporter dans l'église de Saint-Pierre, à Renaix, les reliques de saint Hermès que son père Lothaire avait apportées de Rome en 851 et qui reposaient depuis lors à l'abbaye de Saint-Corneille, d'Inde.

L'église de Saint-Hermès (1) fut fondée au commencement du XII^e siècle, à côté de l'église abbatiale de Saint-Pierre. Elle renferme, outre certains restes de l'époque romane, d'autres parties qui ne remontent qu'à la période ogivale primaire, voire secondaire. C'est là que reposent les reliques de saint Hermès, dans une châsse que les Renaisiens appellent *Fiertet*, du mot roman « fierte » lat. *feretrum*.

En 1089, les reliques de saint Hermès furent placées dans une nouvelle châsse d'argent par Gérard II, évêque de Cambrai. En 1526, Robert de Croy, évêque de Cambrai, ordonna à Godefroid, abbé d'Eename, de transférer les reliques de saint Hermès de l'ancienne fierte dans une nouvelle (2).

Le patron de Renaix est un ancien préfet de Rome, qui fut martyrisé en 131, par l'empereur Adrien. Selon la légende, il aurait enchaîné le diable, et son autel est surmonté de sa statue équestre le représentant trainant le diable derrière lui. Ce sujet est reproduit sur un ancien panneau que deux pages portent à la procession devant la société des Carabiniers de Saint-Hermès.

C'est évidemment à cette légende que saint Hermès doit d'être invoqué comme guérisseur de la folie, cette maladie diabolique. Les fous, autrefois considérés généralement comme possédés de l'esprit malin, sont conduits devant l'autel de saint Hermès et attachés à des anneaux qui s'y trouvent fixés, dit-on, mais que je n'y ai plus trouvés (3).

Non seulement les idiots mais encore les enfants pris de frayeurs nocturnes sont amenés devant l'autel du grand saint Hermès. Alors le prêtre les couvre de son étole et récite le commencement de l'Evangile selon saint Jean. Par la suite, il arrive que la peur terrible qui rendait auparavant leur sommeil agité, qui les faisait se dresser sur leurs lits avec des yeux démesurément ouverts et avec des cris entrecoupés de sanglots, disparaît tout à coup.

Sans doute pour témoigner de leur gratitude à saint Hermès,

(1) Voir sur cette église : *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, 17^e a. (1878), pp. 364-384 et 18^e a. (1879), pp. 173-178, articles de J. RUTTIENS et E. SERRURE.

(2) *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, CORNELII VAN GESTEL, Hagae Comitum, 1725, t. II, p. 240.

(3) Sainte-Gertrude, à Landen, était aussi invoquée contre les frénétiques (*Histoire de Landen*, par A. WAUTERS, dans le *Bulletin de la Société royale de Géographie*, t. VII, 1883, p. 565).

plusieurs personnes se sont habituées à faire chaque année pendant la neuvaine qui suit la fête « le tour de Saint-Hermès. » Elles marchent à travers la nuit portant au-dessus de leurs vêtements une chemise de toile grossière, égrenant dévotement le rosaire et s'arrêtant pendant quelques instants devant les chapelles ou les calvaires qui se dressent çà et là sur le parcours, jusqu'à ce qu'elles s'arrêtent enfin à l'aube du jour en l'église de Saint-Hermès pour assister à la sainte messe et déposer une offrande aux pieds de la statue.

Quant à la procession qui se fait le dimanche qui suit la Pentecôte, ou dimanche de la Trinité, on ignore l'époque de sa fondation, mais on en constate l'existence positive en 1453. Elle parcourt un trajet d'environ sept lieues, tout en restant sur les limites ou « marches » du territoire de Renaix (4). Sous ce rapport elle ressemble aux fameuses Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse, qui suivent également un circuit de sept lieues, nombre fatidique, et qui sont protégées par des confréries armées, chargées à l'origine de défendre la châsse contre la malveillance des voisins ou la rapacité des brigands (5). Ici les hommes armés ont disparu, mais nous les retrouvons à toute évidence dans les cavaliers qui font le tour, et dont la présence ne se justifie pas autrement, saint Hermès n'étant pas invoqué comme guérisseur de chevaux, à l'instar de saint Guidon, à Anderlecht, saint Servais, à Stamburges, ou saint Barthélemy, à Bousval.

III. Le tour de Saint-Hermès

A l'issue d'une messe solennelle, célébrée à sept heures du matin, la procession se met en branle. La marche est ouverte par le corps des sapeurs-pompiers, aux casques brillants, comme un peu partout, mais précédés encore d'une demi-douzaine de sapeurs barbus, portant la hache et le tablier de cuir blanc, pour le reste ressemblant à des gendarmes en grand uniforme. Viennent ensuite la musique communale, les principales sociétés de Renaix et des environs, avec fifres (6), tambours et étendards.

(1) Je ne puis admettre que le tour de Saint-Hermès rappelle le parcours que saint Hermès faisait à cheval après avoir travaillé aux champs pendant toute la journée. (*Annales du Cercle archéologique de Mons*, XXXI, 28.)

(2) *Congrès archéologique de Mons*, 1894, pp. 218 et suiv. et *Annales du Cercle archéologique de Mons*, XXXIV, 1905, où l'on lit dans la « Relation d'un séjour de Michel de Saint-Martin, à Mons, en 1661 » p. 315 : « Les portes de la ville [pendant la procession du jour de la Trinité, à Renaix] sont fermées et les soldats en armes sur les remparts. Il y a au dehors, particulièrement en temps de guerre, des compagnies de cavalerie rangées en escadrons pour éviter les surprises de l'ennemi. »

(3) De même la procession de Sainte-Rolende, à Gerpines (*Congrès archéologique de Mons*, 1894, p. 220). « C'est une des poésies de la fête ; on ne l'entend

Parmi celles-ci, on remarque l'antique confrérie de Saint-Hermès, précédée de sa bannière, de ses joueurs de tambour et de fifre, vêtus d'une tunique verte, ayant sur la tête un shako-tromblon rouge, bordé de jaune, orné d'une frange verte et surmonté d'un pompon blanc et bleu. Deux enfants vêtus de vert (1) également, portent l'écusson de la société.

Voici la croix, les acolytes, les bannières. La chasse de Saint-Hermès paraît; un sonneur la précède; il fait résonner tour à tour d'un pas cadencé les deux clochettes dont il est muni. C'est, en ville, à la corporation des cordonniers; à la campagne, à des ouvriers désignés par l'administration communale qu'est réservé l'honneur de porter les saintes reliques. Un groupe de jeunes orphelines, en robe grise, un mouchoir blanc noué négligemment autour du cou, les cheveux en désordre, les entoure. Il représente les folles que guérit saint Hermès.

Vient le clergé dont le chef porte, dans un riche reliquaire, un des bras du saint; les autorités civiles (2) paraissent suivies des cavaliers (3); leur nombre varie de 150 à 200. Après les cavaliers, les voitures: l'une de celles-ci est réservée à un délégué du clergé et un délégué de l'administration communale, à qui incombe pour ce jour la garde des reliques (4). Après avoir parcouru les principales rues de la ville, le cortège s'arrête au faubourg d'Ekkerghem, le clergé est rentré à l'église; les sociétés et les autorités font la haie; la musique entonne le vieil air renaisien, le *Fiertet*... et le tour commence (5).

plus qu'à la procession de Sainte-Rolande. » Erreur, comme on voit. — Voy. les airs de fifres de Gerpines, dans *Wallonia*, II (1894), p. 140 et suiv.

(1) Le blanc et le vert sont les couleurs de la ville. Elles sont placées toutes deux à la hampe, le vert en dessous. Quant aux armes de la ville, elles se blasonnent ainsi: D'or à une aigle biceps de sable, languée, becquée, membrée et onglée de gueules, l'écu timbré d'une couronne d'or.

(2) En 1669, fut conclu un accord entre le prince de Nassau, seigneur de Renaix, et les prévôt, doyen et chapitre de Renaix en vertu duquel le seigneur de Renaix, et, à son défaut, son grand bailli, suivait seul le prêtre portant le Saint-Sacrement, tandis qu'il avait à sa droite le magistrat et à sa gauche les bailli et hommes de fiefs du sieur Prévôt. (DELGHUST, *La Seigneurie de Renaix*, p. 74.)

(3) A Grez, le 23 avril, jour de la Saint-Georges, il se fait aussi une procession d'hommes à cheval. (*Wallonia*, VII, 1899, p. 101.)

(4) DELGHUST, p. 111: « Le bailli de la Baronnie et celui de la Franchise accompagnaient le tour de Saint-Hermès et prétendaient tous deux porter la verge de justice droite sur tout le parcours en signe de leur pouvoir. Des difficultés éclatèrent à ce sujet et furent tranchées en 1557 par le Conseil de Flandre, au bénéfice du bailli de la Baronnie. »

(5) Le *Fiertet* a été transcrit pour piano par M. D. Vandenhende. (Gand, Paternotte, édit.) Il n'est pas accompagné de paroles. Nous reproduisons ci-contre la mélodie, simplifiée, dans le ton choisi par M. Vandenhende.

Air de la Fierté de Renaix.

Allegretto

TRIO

D.C.

La procession escalade le mont de la Cruche et arrive vers dix heures à l'église de Louise-Marie, sur la limite de Renaix. Le clergé vient prendre possession de la chasse qui est processionnellement conduite dans le temple pour y être honorée par les fidèles des environs. Cependant les pèlerins déjeûnent dans les estaminets aux alentours. Ceux qui ont emporté des provisions organisent des pique-nique dans les bois du Muziekberg.

Après le déjeûner, le cortège se remet en marche. Tout-à-coup une fusillade éclate, le clairon sonne, les porteurs de la chasse prennent le pas de course. On est arrivé sur un plateau, au Boekzitting (établissement des hêtres; un hêtre magnifique s'y voit encore). Cette coutume a pour but de rappeler l'attentat commis en 1721, par des

bohémiens qui infestaient alors le territoire de Renaix et d'Ellezelles (1). Ils voulurent s'emparer de la chasse, mais ils furent repoussés grâce à la bravoure des cavaliers de Rooborst et de Saint-Sauveur. Voilà pourquoi la commune de Rooborst participe encore, chaque année, au cortège. C'est pour ce motif également que les cavaliers de Saint-Sauveur sont les premiers à escorter la chasse, suivant le dicton :

C'est à vous l'honneur
Braves cavaliers de Saint-Sauveur,

et aussi les premiers... à goûter le vin d'honneur. Ces prérogatives, les braves de Saint-Sauveur ne les ont pas conservées sans luttes (2) et les vers cités plus haut ne sont que le refrain de la chanson suivante, composée à leur intention à la suite d'un conflit avec les cavaliers de Rooborst ou d'Ellezelles. Cette chanson est datée de « Renaix, le 26 mai 1839 » et est signée comme suit : « compositeur, Beaucamps Louis. »

Honneur aux cavaliers de Saint-Sauveur

1. Braves cavaliers de Saint-Sauveur Sont tous des garçons de cœur, Ils font la procession entière, Jamais ils ne sont en arrière, C'est à vous l'honneur (bis) Braves cavaliers de Saint-Sauveur.	3. Cavaliers d'Ellezelles attention. Et ne tombez pas en affront. Saint-Sauveur ne répond pas de [l'arme Vaincre ou mourir sur la place [d'armes. (Refrain.)
2. Braves cavaliers à vous l'honneur Premiers à la tête n'ayez pas peur. Ils feront le tour entier, Jamais ne seront en arrière. (Refrain.)	4. Saint-Sauveur à vous l'honneur Vous aurez le prix d'honneur. Ellezelles voulait se mettre à la tête Brave Saint-Sauveur le fit battre [retraite. (Refrain.)

(1) « Des bandes de vagabonds, voleurs et incendiaires, sous le nom d'*Egyptiens*, infestaient les environs d'Ath, Flobecq, Lessines et Renaix, en 1726, 1733 et 1734. » (*Cercle archéologique de Mons*, tome X, 2^e partie, p. 19). Lire aussi dans le « *Tour du Monde*, 30 avril 1898, n° 18 — A travers le monde, p. 137 » : *L'Ostension du Dorat* [chef-lieu de canton de la Haute-Vienne] par JACQUES ROUGÉ. On y retrouve comme ici, et dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, les processions septennales, les circuits de sept lieues, les bandes armées qui devaient protéger les reliques contre les attaques des protestants, les feux de salves. — A Ath, un ban politique promet le silence et dix écus de récompense à quiconque viendra dénoncer au châtelain d'Ath la retraite de quatre Egyptiens évadés des prisons de cette ville (19 mars 1733).

(2) Une transaction eut lieu : Ceux de Rooborst, à pied, sont les premiers devant le « corps saint », ceux de Saint-Sauveur sont les premiers à le suivre à cheval.

5. Depuis cent ans et encore plus Saint-Sauveur a toujours vaincu, Ils sont toujours à la tête Jamais ne battent retraite. (Refrain.)	6. Celui qui a composé la chanson C'est un vieux troupiier de Napoléon Qui n'a plus père ni mère. Il est maintenant dans la misère. (Refrain.)
7. Je vous salue, mes bons amis, A vous l'honneur et le prix Saint-Hermès vous attend à la tête, Avec tambour et trompette. C'est à vous l'honneur (bis) Braves cavaliers de Saint-Sauveur.	

Sans piétiner comme le naïf auteur de cette naïve chanson (1), la procession passe tour à tour devant la chapelle de Lorette, le hameau de Beaufau et la chapelle de la Tombelle où elle s'arrête et où les mères de famille des environs sont accourues pour baiser la chasse et la faire baiser à leurs enfants.

Sur le territoire de Saint-Sauveur, la procession fait une station à la chapelle de *Croix-ou-pile* (Crucipile). Les habitants du voisinage, auxquels la cloche de la chapelle annonce l'arrivée du corps sacré, y viennent en foule vénérer les reliques qu'on y dépose pendant quelques instants. Ensuite le cortège arrive aux limites de Wattripont.

« Un des notables s'avance vers les magistrats de Renaix pour leur offrir le vin d'honneur. L'un des magistrats remet alors au dit notable de Wattripont un beau gâteau que l'on expédie immédiatement à Paris, où il doit figurer sur la table de M. le comte de Béthune, propriétaire de l'ancien château et d'une partie des terres des seigneurs de l'endroit. » N'oublions pas l'accolade donnée par le délégué de l'administration de Renaix à la dame du notable wattripontois.

Ce gâteau, sur lequel figurent deux mains entrelacées serait le symbole de la reconnaissance des habitants de Renaix pour les privilèges que leur accorda en 1240, Gérard, sire de Waudripont, aujourd'hui Wattripont (2). Suivant une autre version, ce serait le souvenir de la réconciliation du seigneur de Waudripont et du

(1) Communiquée par M. FRANÇOIS DENDAUV, de Renaix.

(2) *Notice sur Wattripont*, par BERNIER. (*Bulletin de la Société historique et littéraire*, de Tournai, tome XVII, p. 259-260).

baron de Renaix à la suite d'un procès qu'ils terminèrent à l'amiable, en se donnant l'accolade et la main ⁽¹⁾.

La procession se dirige du côté de Russeignies où elle arrive vers midi. La chässe est portée à l'église, tandis que les pèlerins s'en vont diner ⁽²⁾. Vers 2 heures, la marche recommence. On passe à la ferme de *Wadinont* ou ferme *Saint-Hermès* dont on effectue trois fois le tour, à l'intérieur de la cour. « Cette ferme était autrefois la propriété du chapitre et c'était là que deux chanoines délégués par celui-ci attendaient jadis le cortège et distribuaient à tous ceux qui l'accompagnaient une tarte bénite arrosée de vin ou de bière. » Depuis quelques années cette coutume a été supprimée par le propriétaire de la ferme.

De Russeignies, beaucoup de Renaisiens, à cheval, en voitures, à bicyclette, retournent diner en famille, pour rejoindre la chässe à sa rentrée en ville vers cinq heures. Des pèlerins, des cavaliers par petits groupes, fatigués du long repos de Russeignies, commencent à escalader le bois de l'Eynsdale (*Hynsdæle*). Enfin l'on entend dans le chemin creux le porteur de sonnettes ; celles-ci chantent, dit-on, en scandant chaque dissyllabe d'un coup alternatif de chaque main :

<i>Berling</i> <i>Berlang</i>	Berling Berlang
<i>De fier</i> <i>tet komt</i>	La chäs se vient
<i>Hij is</i> <i>al by</i>	Elle est tout près
<i>Te Wat</i> <i>tripont</i>	De Wat tripont ⁽³⁾

Le tour est tout à fait caractéristique ici. Plus rien de religieux : le sonneur s'en va d'un pas précipité comme s'il battait la charge contre les esprits infernaux qui hantent la cervelle des pauvres fous. La chässe recouverte d'une toile cirée est portée par quatre hommes qu'a peine à suivre un prêtre en noir. Les orphelines qui représentent les folles, sont dispersées, de ci de là, cueillant des fleurs. A cheval, en voiture, passent des gens qui ont arrosé copieusement leur diner. Des chants joyeux commencent à se faire entendre. Cependant, au

(1) BATAILLE : *Recherches historiques sur la ville de Renaix*, p. 71. DELGHUST, p. 26. Cette explication nous semble moins acceptable, puisqu'elle ne repose sur aucune base historique, tandis que la première est le rappel d'une de ces bizarres redevances féodales, si nombreuses au moyen-âge.

(2) La chässe de Sainte Rolende, à Gerpines, est déposée pendant plusieurs heures dans l'église de Gougny. Le repas champêtre se fait à Villers-Poteries. — La procession de Sainte-Rolende a été complètement décrite, pour la première fois, par M. CAMILLE QUENNE, dans *Wallonia*, II, 121, 144.

(3) Comp. l'Ommegang de la kermesse de Nieupoort, le 27 juin : Le *reuze* (géant) superbement habillé et armé, ouvre la marche, précédé par des violons qui exécutent l'air populaire de la chanson : « De reuze komt. » (REINSBERG-DÜRINGSFELD, I, 430.)

Tilleul, les ruraux sont accourus au passage des reliques et s'étagent sur la déclivité des berges. Parfois on tire un coup de fusil, signe de joie, témoignage d'honneur. On vend pour quelques centimes des branches d'arbre, des bouquets de genêts, d'aubépine, dont on va décorer chevaux et voitures.

Le cortège descend enfin le mont de la Cruche au bas duquel le clergé et le cortège du matin attendent le corps saint qui est solennellement réintégré dans l'église. Les cavaliers et les assistants en voitures se rendent à la Grand-Place dont ils font le tour en grande parade. Le vin d'honneur leur est présenté par l'Administration et chaque société reçoit en la personne de son président une médaille commémorative.

Telle est cette importante procession dont la vogue dut être bien plus grande encore autrefois, du moins dans le Hainaut, si l'on s'en rapporte aux quelques détails historiques suivants : En 1461, un personnage représentait *saint Hermès* au cortège de la foire d'Ath. Il y avait au xv^e siècle, dans l'église paroissiale de Saint-Nicolas, de Tournai, plusieurs autels, entre autres celui de *saint Hermès*, placé entre le chœur et la chapelle Notre-Dame. Il était orné d'un retable sculpté en bois, orné de peintures exécutées en 1475. Ces peintures devaient être d'une grande valeur vu leur prix élevé (60 livres 9 sous 5 deniers) et l'habileté de leur auteur, maître Philippart Truffin. En 1751, les maîtres de la confrérie de Saint-Hermès firent élever un nouvel autel qui existe encore aujourd'hui ⁽¹⁾.

Un mandement adressé par le duc Philippe de Bourgogne à Philippe de Croy, seigneur de Sempy, grand bailli de Hainaut, et aux gens de son Conseil, à Mons (1458, 7 mai, à Bruxelles), leur ordonnait, à la demande des États de Hainaut, de défendre par cri public et sous de grosses peines, aux quêteurs et prêcheurs d'indulgences étrangers de venir quêter dans ce pays, avec leurs *fiertes*, reliques et lettres d'indulgences, à l'exception de ceux de Notre-Dame de Reims, de Notre-Dame de Cambrai, de Saint-Hermès de Renaix, etc. ⁽²⁾.

La popularité de ce cortège s'affirme encore par le sobriquet de *fietels*, corruption de *fiertels*, donné aux habitants de Renaix ⁽³⁾. C'est par un contre-sens encore plus grand que REINSBERG-DÜRINGSFELD leur donne le surnom de *Titel* (*Calendrier belge*, I, 388).

(1) *Notice sur l'église paroissiale de Saint-Nicolas, de Tournai*, par L. CLOQUET. (Mémoires de la Société historique et littéraire, de Tournai, t. 17, 1881, p. 339.)

(2) *Inventaire analytique des archives des États de Hainaut*, par L. DEVILLERS, I, 1884. — 14, n° 31.

(3) A. DE COCK, le « *Fietel*, » à Renaix, dans *Volkskunde*, 8^e année, p. 46.

Le jour de la Trinité est celui de nombreuses processions aussi importantes telles que celles de Notre-Dame de la Chapelle, à Bruxelles, autrefois, de Walcourt, du Doudou, à Mons.

Ce n'est pas uniquement saint Hermès qui est réputé guérir de la folie en notre pays. Outre sainte Gertrude, à Landen, déjà signalée plus haut, il y avait, dans l'église paroissiale de Sainte-Marie-Magdeleine, à Tournai, une confrérie de Saint-Mathurin. Ce saint, né à Larchaut, en Gâtinois, de parents idolâtres, parvint dès sa jeunesse à l'épiscopat. Appelé à Rome, près de l'empereur Galère, il délivra sa fille de la possession du démon. Il mourut en 388. On l'invoque contre la possession du démon, la sorcellerie et les maladies de l'esprit. Son culte était déjà célèbre à Tournai, en 1392, et la confrérie érigée sous son vocable, à l'église de la Madeleine, existait en 1511. Les plus antiques images le représentent exorcisant la fille de l'empereur (1).

La fête de Sainte-Dymphne (15 mai), à Gheel, donne lieu à une neuvaine très célèbre en faveur des insensés. Ceux-ci y assistent dans une maison attenante à la tour et durant la neuvaine ils passent chaque jour, *neuf* fois, en rampant au-dessous du sépulcre de la sainte. La même pratique doit être observée par toutes les personnes qui font la neuvaine à la place ou pour la guérison de l'un ou l'autre insensé (2).

À Sainte-Gertrude, à Landen, étaient aussi en vigueur jusqu'au commencement du XVII^e siècle, des neuvaines d'un genre particulier. On faisait *neuf* fois le tour de l'église, gardant un silence absolu; on répétait neuf fois l'oraison dominicale et la salutation angélique et une fois le symbole des apôtres. Il fallait s'abstenir de porter du linge récemment lavé, ne manger ni de la viande de porc, surtout de la tête de cet animal, ni des œufs durs (3).

C'est de même par des neuvaines qu'autrefois saint Hermès guérissait les faibles d'esprit. Pendant la lecture de la messe du Saint-Esprit et pendant que brûlaient les chandelles d'offrande, on faisait prendre aux malades un bain neuf jours consécutifs. Maintenant ils sont inscrits sur le livre de Saint-Hermès, conservé dans l'église, puis on les mouille simplement de l'eau bénite de Saint-Hermès, et le

(1) *Notice sur l'église paroissiale de Sainte-Marie-Magdeleine, de Tournai*, par L. CLOQUET. (*Mémoires de la Société histor. et littér., de Tournai*, t. 17, 1882, p. 400 et 401, note 6.)

(2) REINSBERG-DÜRINGSFELD, *Calendrier belge*, I, 332, Ajoutons saint Gilles, à Emael, sainte Marie-Magdeleine à Cobbehem.

(3) WAUTERS, *Description et Histoire de Landen*, dans *Bull. de la Société roy. de Géogr.*, t. VII, 1883, p. 565.

prêtre place son étole sur la tête du simple d'esprit qu'il a sous les mains et lui donne la sainte relique à baiser.

D'autres curieux usages ont disparu à leur tour, témoin ce que rapporte REINSBERG-DÜRINGSFELD (1).

« Au retour du cortège, les petites filles, qui ont figuré les folles, accompagnaient avec le pasteur les saintes reliques jusqu'à la Grand'Place, au milieu de laquelle se trouvait alors une petite mare. Arrivées là, les filles quittant tout à coup la procession, se jetaient sur leur pasteur et le poursuivaient en courant plusieurs fois autour de la mare jusqu'à ce qu'il terminât ce jeu en se jetant au milieu de l'eau. » Certaines coutumes ont cessé plus récemment, tels les trois tours que fait le cortège dans la cour de Saint-Hermès et les trois tours de la Grand'Place, exécutés au grand galop par tous les cavaliers, au bruit des pétards (2). Ainsi, de démembrement en démembrement, notre cortège finira un jour par perdre toute son originalité.

JULES DEWERT.

(1) *Calendrier belge*, I, 388, d'après *Kunst en Letterblad*, Gent, 1843, p. 83.

(2) L'après-midi, au retour de la procession [au XVII^e siècle] plusieurs jeunes gens, en armes, de Renaix et des villages voisins qui avaient accompagné les reliques, entraient dans l'église et, échauffés par la boisson, y déchargeaient leurs mousquets et fusils, à la grande épouvante des assistants et « causant telle fumée et puanteur de poudre, qu'il serait presque impossible d'y subsister. » Une ordonnance royale défendit d'entrer dans l'église avec des armes à feu. (*Bull. des comm. roy. d'art et d'archéolog.*, t. 17, p. 372.)





Un sport pittoresque

Le sloyon



DANS UN récent numéro de l'*Auto*, M. Paul LECLERCQ a décrit, de façon très agréable, un sport pittoresque fort en vogue à Spa depuis quelques années.

Le sloyon, nom wallon du traîneau, « consiste, dit l'auteur, en un petit char étroit et très bas, ressemblant à s'y méprendre à ceux qui supportent le tronc des humbles culs-de-jatte de nos trottoirs, et au moyen duquel, à toute vitesse, on descend les côtes rapides de ce pays montagneux... après les avoir préalablement montées à pied ou en automobile. Car, n'allez pas croire surtout que ce sport, si rudimentaire qu'il vous paraisse, ne soit qu'un sport démocratique, dans le genre de ces belles glissades d'hiver, sur lesquelles s'élancent, pleins de flamme et les bras en l'air, les gamins des villages à la sortie de l'école. Le sloyon compte, parmi ses adeptes, des fervents de l'automobile, du cheval et du ballon, et la sensation qu'il procure est, paraît-il, unique au monde.

» C'est, d'ailleurs, tout un art de se diriger, sans faire la cabriole, avec son chariot, dans les tournants, ou de dépasser, à toute allure, les sloyons que l'on a devant soi, sur la route, car vous pensez bien que l'esprit de lutte, inné dans chaque sportman, a fait organiser des courses, que régit un « Sloyon-Club », et tous les baigneurs qui fréquentaient en été la région de Spa ont pu assister à ces arrivées amusantes autant qu'émouvantes, qui sont l'un des attraits de la saison de cette ville d'eau.

» Quant au frein nécessaire à ce mobile à trois roues, qui descend ces côtes rapides, longues de plusieurs kilomètres, selon la loi de la chute des corps, il est obtenu par la semelle du soulier, que l'on appuie sur la roue d'avant, dont on tient, étant recroquevillé sur soi-même, le gouvernail de la main droite.

» Le sloyon, qui ne fut au début, il y a trois ou quatre ans, qu'une sorte de chariot d'enfant, construit par quelque rudimentaire charron de village, s'est bien vite perfectionné. Ses roues sont maintenant munies de pneumatiques, comme celles des bicyclettes et des autos, et quelques « sloyonistes » avisés ont même eu l'idée de se faire construire des sloyons pliants que l'on porte sur l'épaule lorsque l'on gravit les côtes, à la façon d'un fusil, et que, arrivé au sommet, on déploie sur la route, afin de se livrer, dans la descente, aux griseries de la vitesse et aussi de l'équilibre, car, à certaines allures, le moindre coup de barre trop brusque, la plus légère faute vous ferait pirouetter sur vous-même ou vous mènerait au fond du fossé.



Concours de Sloyons. L'attente du signal.

» C'est, en somme, une luge à trois roues, que l'on peut utiliser sur des routes vallonnées de ces régions ardennaises qui ne connaissent point les neiges éternelles de l'Engadine ou de la Suisse.

» Sans exagérer la portée ni l'avenir de cet amusement de sportsmen, pour qui connaît la topographie de ces jolies et si pittoresques régions vallonnées des Ardennes, dans lesquelles, le long des rivières d'eaux vives, les descentes succèdent aux côtes et les côtes aux descentes, et cela sur un réseau de routes macadamisées si différentes de ces larges routes aux gros pavés de la région plate des Flandres, il est permis de se demander, sans paradoxe ni fantaisie, si le sloyon, malgré tout, ne pourrait pas être utilisé dans un but pratique, car sa légèreté le rendant facilement portatif dans les montées, il faciliterait du moins les belles allures le long des intermi-

nables descentes de ces routes, qui relient entre eux des villages aux petites maisons basses, assez éloignées, souvent, de toute voie ferrée ou de toute station de tramway vicinal. Il pourrait participer, peut-être, à la commodité de ces régions, auxquels de bons chiens, déjà, attelés aux charrettes, prêtent avec complaisance la force de leur poitrail et la rapidité de leurs pattes velues. »

* * *

Le *Bulletin du Touring-Club de Belgique*, en reproduisant l'agréable article de M. Paul LÉCLERCQ, fait connaître quelques photographies prises par M. Paul Dommartin, et que *Wallonia* est heureuse de donner à son tour, grâce à l'aimable obligeance de son excellent confrère.

Le *Bulletin* ajoute quelques mots au sujet du « Sployon » véritable, le traîneau des enfants, qui sert aussi à l'amusement des grands, chez nos paysans des Fagnes, dès que les neiges ont apparu. On voit alors, dit notre confrère, hommes et femmes vaillantes, sortir des greniers les sployons poussiéreux et gravir les côtes, tirant leur traîneau au bout d'une ficelle !

« Car le sployon primitif est un véritable traîneau muni de deux tiges en fer, glissant sur la glace ou la neige, et que l'on dirige dans les tournants à l'aide des jambes, labourant le sol, ou au moyen de deux piquets servant d'ailleurs aussi à donner l'impulsion initiale. Et peu à peu, pour autant que la course soit longue, comme c'est le cas, notamment pour la côte de Malchamps, l'allure s'accroît jusqu'à atteindre bientôt une vitesse de 70 kilomètres à l'heure ! »

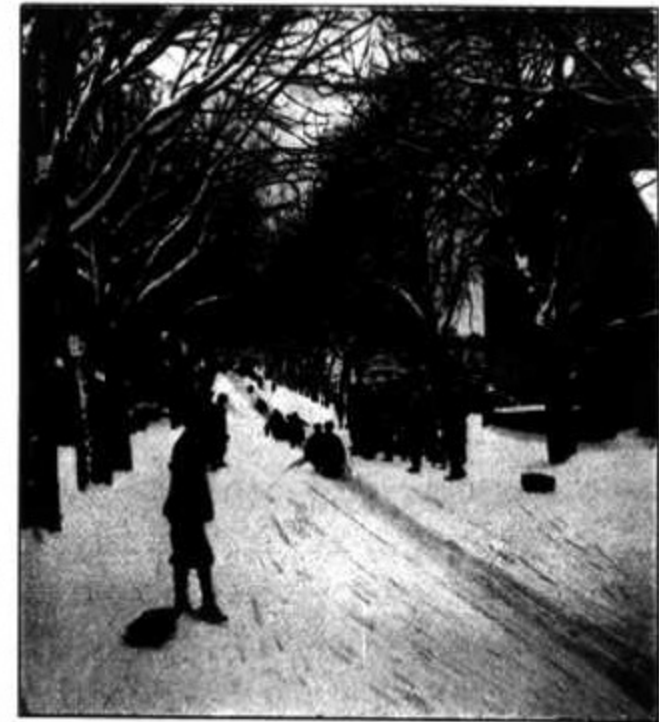
Rectifions ici un petit détail. Il est inexact de dire que le traîneau glissant sur la neige « on le dirige dans les tournants à l'aide des jambes labourant le sol. » Ce moyen puéril est employé par les débutants, les jeunes gamins et les filles, quand elles s'en mêlent. Le *sployonneur* exercé dirige sa machine surtout en penchant son corps à droite ou à gauche, selon qu'il veut suivre tel ou tel trajet; un coup de *pikré* donné à propos l'y aide également. Le *pikré* est un bâton terminé par une pointe de fer; on l'appelle à Liège *pêta*, mais le nom de *pikré* est également connu en Hesbaye.

Il n'est pas rare de voir deux ou même trois *rideurs* (!) prendre place sur le même *sployon*. A cet effet, les deux premiers s'enmanchent les jambes en se mettant face à face; le troisième se place « à jambe de coq », à califourchons sur les épaules du dirigeant. Mais il survient souvent une culbute générale — ce que le public s'esclaffant appelle *one trûlêye!*

(1) *Ride*, glissoire; *rideurs*, glisseurs.

C'est bien à Spa qu'a pris naissance le « sport » estival des courses dite de sployons. Elles ont eu pour inventeur le chevalier Arnold de Thier, dit *Dominique*. Frappé par le spectacle des courses de petits traîneaux qui sont pratiquées chaque hiver, avec passion, sur les pentes des principales avenues qui mènent aux fontaines extérieures, et cela au grand plaisir de la population, qui s'échelonne le *long de l'ride*; Dominique s'en vint à penser que ce sport plairait à coup sûr aux bobelins si on pouvait leur en offrir le spectacle *en été*.

A cet effet, il fallait transformer le traîneau glissant à l'aide de ses *bênes* de fer (et non pas *tiges*, comme le traduit fort inexactement Dommartin, dans l'article du T. C.), en un véhicule muni de roues. Et c'est ce qui eut lieu. Aussi la ressemblance de ce *sployon* — détourné de sa signification habituelle — avec le petit charriot du *cul-de-jatte* est-elle très exacte. Ajoutons que ce *sployon* n'est pas, comme le dit l'article en



Côte de Malchamps. Descente des sployons-traîneaux.

question, nécessairement à trois roues; au contraire, il est selon la fantaisie du constructeur, à trois, quatre, voire six roues; il est haut perché ou très bas. Et les courses qui figurent chaque été au programme des fêtes, offrent une variété infinie de types.

En ce qui regarde la direction, ou l'art de diriger sa machine lorsqu'elle est entraînée par suite de la pente, le mécanisme est encore à trouver.

ALBIN BODY.





Facéties populaires sur l'Entêtement des femmes

I.

Dj'han èt Dj'hène

Cesteù n'fêye Djihan èt Dj'hène qui volît fe l'vôte, èt qui n'avît nôle pête.

« Va-se quevri 'ne pête, dit-st-ête, lèye.

— *Dji n'irè nin, dit-st-i tu : vas-i, tuè !*

— *Dji m'î va, min ci sèrè tuè qu'èl rëpocètrès !*

— *Bin sè-se bin queè, dit-st-i lu, ci sèrè l'prumî d' nos deûs qui djâs'rè ! »*

Et vola Dj'han, qu'èsteût on cwèbhî, qu'in-homme li apicète ine paire di botes à risemêler.

« Ah ! bondjou Dj'han !

— Heu, heu, heu !...

— Qu'a-ve don Dj'han ?

— Heu, heu, heu !...

— *Lâ ! qu'a-t-i don, coste homme, Djihène ?*

— Hi, hi, hi !...

— *Bin vola 'ne drole !... Djihène, a-ve ine saque ?*

— Hi, hi, hi !... »

L'homme prend ses botes èt ènné va.

Inteûre ine aute.

C'était une fois Jean et Jeanne qui voulaient faire la crêpe et qui n'avaient pas de poêle.

« Va chercher une poêle, dit-elle, elle.

— Je n'irai pas, dit-il, lui : vas-y, toi !

— J'y vais, mais ce sera toi qui la reporteras !

— Sais-tu quoi ? dit-il, lui, ce sera le premier de nous deux qui parlera ! »

Et voilà Jean, qui était cordonnier, qu'un homme lui apporte une paire de botes à ressemeller.

« Ah ! bonjour, Jean !

— Heu, heu, heu !...

— Qu'avez-vous donc, Jean ?

— Heu, heu, heu !...

— *Tiens ! qu'a-t-il donc, votre mari, Jeanne ?*

— Hi, hi, hi !...

— *Ben, c'est drôle ! Jeanne, avez-vous quelque chose ?*

— Hi, hi, hi !... »

L'homme prend ses botes et s'en va.

Entre un autre.

« *Djihan, v'cial des botes... Là qu' d' arave ! quel air avez-ve don, vos autes ?*

— *Heu, heu, heu ! Hi, hi, hi !*

— *Hihî, heuheu, hin i sont sots, sots à loyi ! »*

— *Passé li curé.*

« *Monsieur l'curé, vinez 'ne gote chal ? Volà deux djins...*

— *Hiiye, binamêye Notre-Dame di Tchierimont !! Djihan, hêy ! quene laide hêgne !*

— *Heu, heu, heu !...*

— *Djihène, allez-ve parêy ?*

— *Hi, hi, hi !...*

— *Is sont veûds sots ou l'diale les a !! »*

— *Passé li docteur.*

« *Monsieur l'docteur, abêye, vinez, vochal deûs djins qui sont to bleûs d'êsse div'nous sots ou possédés ! »*

— *Li docteur touque, baice, si grête li tiesse, adonpuis i hape li brès' d'a Dj'hène èt dit :*

« *Dji m' va todî sinti l'pôce à cical ! »*

— *Mins Dj'han qu'èsteût d'jalot, si mète à braire :*

« *Lai là m'feume, tuè, valet !*

— *C'est tuè qu' rëpocètrè l'pê ! » dit-st-ête, lèye !*

« *Jean, voici des botes... Tiens ! que j'enrage (!) ! quel air avez-vous donc, vous autres ?*

— *Heu, heu, heu ! Hi, hi, hi !*

— *Hihî, heuheu... mais ils sont fous, fous à lier ! »*

— *Passé le curé.*

« *Monsieur le curé, venez donc ici ? Voici deux personnes...*

— *Ah ! Notre-Dame de Chèvremont ! Jean, hé ! quelle laide grimace !*

— *Heu, heu, heu !...*

— *Jeanne, allez-vous comme lui ?*

— *Hi, hi, hi !...*

— *Ils sont raides fous ou le diable les a !! »*

— *Passé le docteur.*

« *Monsieur le docteur, vite, venez, voici deux gens qui sont tout bleus d'être devenus sots ou possédés ! »*

— *Le docteur regarde, observe, se gratte la tête, alors il saisit le bras de Jeanne et dit :*

« *Je vais toujours sentir le pouce à celle-ci ! »*

— *Mais Jean, qui était jaloux, se met à crier :*

« *Laisse-là ma femme, toi, garçon !*

— *C'est toi qui reporteras la poêle, » dit-elle, elle !*

Liège. — Variantes dans *Li Spirou*, Liège, n° du 25 déc. 1892; *La Marmite*, Namur, n° du 14 mars 1897; *Fré Cougnou*, Verviers, n° du 25 août 1900; *L'Tonnia d'Charleroi*, Charleroi, n° du 3 déc. 1904; *L'Coq d'arcous*, Charleroi, n° du 30 juin 1906. Ce conte du Couple silencieux a été traité en vaudeville par M. Dieudonné SALME, sous le titre : *Ine cise èmon Jâcques Bouhtay*. 2^e éd. Liège, Bossy. 1890. 34 p. Prix : fr. 0.50.

(1) Juron familial, très populaire.

II.

Croque-Pûs

On homme aveûve one feume tiès-teuce comme èles li sont tortotes.

On djou qu'elle aveûve apêlé s't homme « plin d'pûs », cit-ci, s'u d'colère, li boute one cwade au cô, et l'dischint dins l'pus'.

Quand lès pûds di s'feume ont djondu l'êve, l'homme li criye :

« Li dirès-se co ? »

— *Plin d'pûs ! » criye co l'feume d'one vicès stronléye.*

Vlan ! l'homme li fourre è l'êve djusqu'aus rins !

« Li dirès-se co à ç' te heûre ? »

— *Plin d'pûs ! » criye co l'feume.*

Vlan ! v'la qu'èle mousse jusqu'au minton.

« *Plin d'pûs ! » criye co l'feume sins attinde li d'mande.*

Pouf ! l'homme li fait moussi tote è l'êve.

Mais i d'meûre tot saisi d'vôye si feume qu'èleveûve lès deûs brès au d'zeû d' l'êve et qui toquèt ses pôces onk conte l'ôte è fiant lès quances di croquer dès pûs !

Ah ! mès amis, dji vos l'répète : quand one feume a one idéye èl tièsse, èle ni l'a nin au cu !

Un homme avait une femme têtue comme elles le sont toutes.

Un jour qu'elle avait appelé son mari « plein de poux », celui-ci fou de colère, lui met une corde au cou et la descend dans le puits.

Quand les pieds de la femme ont touché l'eau, l'homme lui crie :

« Le diras-tu encore ? »

— *Plein de poux ! »* crie la femme d'une voix étranglée.

Vlan ! l'homme la fourre dans l'eau jusqu'aux reins !

« Le diras-tu encore maintenant ? »

— *Plein de poux ! »* crie encore la femme.

Vlan ! voilà qu'elle plonge jusqu'au menton !

« *Plein de poux ! »* crie la femme sans attendre la demande.

Pouf ! l'homme la fait entrer toute dans l'eau !

Mais il reste tout saisi de voir sa femme qui élevait les deux bras au-dessus de l'eau et qui heurtait ses pouces l'un contre l'autre en faisant semblant de croquer des poux !

Ah ! mes amis, je vous le répète : quand une femme a une idée dans la tête, elle ne l'a pas dans le derrière !

Louis LOISEAU, dans la *Marmite*, gazette en wallon namurois n° du 16 mai 1894. — Variante ardennaise dans le *Petit Bleu* n° du 20 mai 1896. Variante en wallon de Charleroi dans l'*Tonnia d'Charleroi*, n° du 1^{er} octobre 1904. Le conte est également connu au pays liégeois sous le nom de *Cak piou*.

III.

L'inventaire

Au cours d'une dispute entre époux, le mari reprochait à sa femme d'avoir une langue qui « allait comme une lavette au fond d'un pot ».

« Tu prétends que je parle trop ? dit la femme. Eh bien ! à partir de ce moment, je me tais. »

Le mari, tout content, se dit que c'est bien là chose excellente. Mais la femme tient bon. Bientôt, ce silence obstiné pèse au pauvre mari, qui essaie de la persuasion, mais sans aucun succès. Une autre fois, il prend l'offensive ; plus tard, il use de tentation, il pique la curiosité de la fille d'Eve, et toujours rien n'y fait.

L'homme commence à se sentir tout-à-fait ridicule. Un jour se passe et puis deux jours.

Le lendemain, comme il revenait de son travail, toujours cherchant le bon moyen, une inspiration lui vient.

Il hâte le pas, il rentre et va droit à l'armoire, où il entreprend une exploration approfondie. Il tire les piles de draps et de linges, déplie une à une toutes les pièces, et les jette à mesure au milieu de la chambre. La femme ne paraît pas s'émouvoir. Il extrait ses vêtements à lui, puis ses vêtements à elle... et elle ne dit mot.

Elle est bien intriguée, elle observe du coin de l'œil... mais le silence n'est pas rompu.

Alors le mari s'avise de tirer le *mantelet* — sorte de grand manteau qui est la pièce la plus importante du trousseau d'une ménagère — il saisit ce vêtement, l'inspecte dans tous les plis, et le jette sur le tas.

Alors, la femme n'y peut plus tenir, et elle s'écrie :

« Qu'est-ce que tu cherches ? dit-elle. »

— Je l'ai trouvé !

— Et qu'est-ce ?

— Ta langue ! » dit-il.

Conté à Mons, le 26 novembre 1906, par Madame H..., née à Paturages.

Dans une variante publiée par *le Crèquion*, de Charleroi, numéro du 20 mai 1905, le mari emploie, dans le même sens, un moyen héroïque : la situation durant depuis plusieurs jours, une idée lumineuse jaillit dans son esprit ; il va chercher une pioche et commence à dépager la cuisine. Sa femme, intriguée, lui demande ce qu'il va faire. Il répond avec simplicité : « Je cherche ta langue, fi-elle ! »

IV.

La femme qui se noie

Deux jeunes mariés n'étaient pas ensemble de huit jours que « ça n'allait déjà plus ».

La femme, qui était fort méchante, faisait toujours le contraire de ce que voulait son mari. Celui-ci, homme débonnaire, mettait toute sa bonne volonté à éviter les conflits, mais il n'y arrivait pas.